



## DEPARTEMENT DU GARD VILLE D'AIGUES-VIVES

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 31 août 2010

Le trente et un août de l'an deux mille dix, le Conseil Municipal de la Commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le 26 août 2010.

**PRESENTS** : Mesdames GONZALES, GROSSI, FOURCAUD, JORDANA, MOUCHET, PRADEILLE ; Messieurs REY, HUMBERT, BONFILS, RICOU, BLANC Louis, BLANC Guy, NIQUET, GOELLNER, FABARON, TISSERAND, REMY.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Madame Mireille AUDIBERT pour Madame Myriam GONZALES.

**ABSENTS** : Mesdames CANO et REDON ; Messieurs ESPAZE, GAZAGNE et LIBOUREL.

**SECRETAIRE** : Madame Magali PRADEILLE.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont des remarques à formuler sur le compte-rendu de la séance du 27 juillet 2010.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité.

#### **AMENAGEMENT DE LA MAIRIE : MARCHES DE TRAVAUX**

Dans le cadre de l'aménagement de la Mairie, phase 2, Monsieur le Maire rappelle la consultation des entreprises en procédure adaptée. Après analyse, il propose de retenir les moins disantes :

- Electricité : entreprise SLE pour un montant de 23 000 € HT
- Faux-plafonds : entreprise MJO PLAC pour un montant de 6 034 € HT
- Peinture : entreprise AUGÉ pour un montant de 18 147,92 € HT

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire propose d'approuver le virement de crédit, portant sur les dépenses de la section de fonctionnement du budget général 2010 :

- article 022 (dépenses imprévues) : - 15 000 €
- article 6574 (participations communales) : + 15 000 €

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **MATERIEL D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que l'acquisition du matériel suivant soit prise en charge dans les dépenses de la section d'investissement du budget général 2010.

- Gouttière zinc (mairie) : 2 171,31 €
- Reliure registres d'état civil : 2 311 €

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **LOGEMENTS REALISES PAR LA SEMIGA : GARANTIE D'EMPRUNT**

Monsieur le Maire rappelle la procédure de construction de 13 logements à loyer modéré réalisés par la Sémiga dans les anciens bâtiments de la maison de retraite rue du Docteur Jordana. Dans ce cadre, il propose de voter les garanties d'emprunts contractés par la Sémiga auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il précise que ce cautionnement se porte à 50 % et que le Conseil Général du Gard a aussi garanti 50 %.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE